



Union  
syndicale  
**Solidaires**

**La Grève Numéro 12 - 15 décembre 2019 à 20 heures**

15 décembre 2019

Union  
syndicale  
**Solidaires**  
**Sud** Rail

## Age pivot, trêve de Noël... **Chantage et enfumage !**

Depuis la prise de parole d'E.Philippe, tout le monde se focalise sur la question de l'âge pivot, oubliant le cœur de la réforme, le passage à un système à points. Ce système entrainera pourtant, avec la mise en place de la règle d'or des 14% de PIB pour le financement des retraites, une baisse inéluctable des pensions et un allongement de la durée du travail. En évoquant l'âge pivot qui va entrainer immédiatement et pour tous les cheminots le report de l'âge d'ouverture des droits mais également repousser l'annulation de la décote de 2 ans, le gouvernement espère focaliser la colère sur ce point... Cette annonce, qui sera sans doute reportée à plus tard, permet en attendant de faire passer le reste de la réforme... C'est de l'enfumage !

### **Le gouvernement espère stigmatiser les grévistes, Il fait le mauvais calcul !**

En renvoyant la responsabilité de la grève et de sa durée aux seuls grévistes, E.Philippe fait preuve de démagogie et joue l'opinion publique contre celles et ceux qui luttent. C'est sans doute oublier qu'une majorité des salarié(e)s rejettent cette réforme et soutiennent la mobilisation. **C'est bien le gouvernement qui a choisi le calendrier et qui reste droit dans ses bottes ! C'est bien le gouvernement qui porte la responsabilité de la grève !**

Si ce gouvernement méprisant envers les salarié(e)s veut arrêter la grève, il le peut, en retirant ce projet de recul social !

### **JP DELEVOYE est discrédité, Il doit démissionner !**

En cumulant les mandats, donc les défraiements et les rémunérations, notamment avec le lobby des assurances, en violation de la loi, il s'est rendu coupable de plusieurs délits et perd toute sa crédibilité !

**JP DELEVOYE doit maintenant partir, le gouvernement en tirer les conséquences et jeter le rapport taché de conflit d'intérêt avec les assurances privées à la poubelle !**

### **En 1995, le projet a été retiré le 15 ! Soyons encore plus nombreux dans la rue le 17 décembre !**

C'est sans doute ce qui fait paniquer le gouvernement, l'histoire se répète et les multiples tentatives du gouvernement de diviser les salarié(e)s et de livrer en pâture celles et ceux qui luttent ont été des échecs !

**La mobilisation du 17 décembre s'avère d'ores et déjà décisive et l'ensemble des travailleurs du rail doivent être dans la rue pour faire plier le gouvernement, plus nous serons nombreux dans les manifestations, plus ce sera rapide ! Alors tous en grève et dans les manifestations du 17 décembre !**

### **1975, 1980, 1985 ... Peu importe, tous concerné(e)s !**

Avec ces annonces, le gouvernement espérait diviser les cheminots pour faire arrêter la grève, c'est raté ! Les travailleurs du rail ont montré leur solidarité face à cette tentative de division qui aurait livré presque 50 000 cheminots à des dispositions régressives. Encore une fois, il a sous-estimé l'unité et la mémoire du corps social cheminot qui sait bien qu'isolé, nous serions plus vulnérable dans les années à venir. En revanche, il y a bien une disposition commune à tous les cheminots, ceux d'avant ou d'après 1975, ceux de 1980, de 1985, c'est celle qui vise à repousser l'âge d'ouverture des droits de 2 ans (54 et 59 ans) car elle repousse d'autant l'âge d'annulation de la décote... **Obligé(e) dans bien des cas les roulants à bosser jusqu'à 59 ans et les sédentaires jusqu'à 62 ans pour annuler la décote.**

Sachant que même si cette disposition a vocation à être annulée pour satisfaire les réformistes, nous savons bien que sans annulation complète de cette réforme, elle sera remise sur la table plus tard !

**Pas de négociations, Pas de renoncement,  
Le retrait, un point c'est tout !**

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :  
<https://solidaires.org/La-Greve-Numero-12-15-decembre-2019-a-20-heures>